

Le 18 avril 2024

Renforcement des communautés rurales

Les organismes communautaires sans but lucratif, les organisations autochtones et les administrations municipales peuvent accéder à du financement supplémentaire pour des projets visant à renforcer les communautés rurales par l'entremise de l'[Initiative pour la croissance rurale](#).

Les projets visant à renforcer la capacité d'une communauté d'accroître la population, de stimuler la croissance économique ou d'améliorer la qualité de vie pourraient bénéficier d'une aide financière pouvant atteindre 50 % des coûts admissibles, jusqu'à un maximum de 50 000 \$. Pour obtenir une trousse de demande et vous renseigner davantage, communiquez avec votre [agente ou agent de développement communautaire](#).

Fonds de démarrage – Séances d'information

Le [Fonds de démarrage](#) offre la chance aux entrepreneures et entrepreneurs qui ont des idées novatrices pour des produits ou des services ayant un bon potentiel d'exportation d'obtenir jusqu'à 25 000 \$ en financement. Joignez-vous au personnel d'[Innovation Î.-P.-É.](#) pour l'une des séances d'information qui auront lieu d'un bout à l'autre de la province la semaine prochaine, y compris aux centres d'action ruraux de Montague et d'Alberton. Consultez notre calendrier de formations et d'événements pour vous inscrire. **La date limite est le 13 mai à 13 h.**

Un rappel! Programme de revitalisation du théâtre

Les arts de la scène et les artistes insulaires représentent un secteur économique important. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a lancé [Un rappel! Programme de revitalisation du théâtre](#) pour appuyer les lieux des arts de la scène et les troupes de théâtre de l'Île. Trois volets de financement sont disponibles. Les détails sur le programme et la présentation d'une demande se trouvent [ICI](#).

Fonds AgriEsprit de FAC – Appui des communautés rurales

Avez-vous un projet d'immobilisations qui permettra d'améliorer la qualité de vie dans votre collectivité rurale? Le [fonds AgriEsprit de FAC](#) appuie les projets dans les collectivités de moins de 150 000 personnes. Les groupes suivants sont admissibles : organismes de bienfaisance, groupes sans but lucratif, municipalités, gouvernements/communautés des Premières Nations, des Inuits ou des Métis. Les projets financés dans le passé comprennent, entre autres, des panneaux solaires, des terrains de jeux, de l'équipement de lutte contre les incendies, des cuisines communautaires et des usines de glace.

Date limite: le 15 mai 2024. Présentez votre demande [ICI dès aujourd'hui](#).

Séances de formation pour la réussite des entreprises et des communautés

22 et 26 avril	Séance d'information sur le Fonds de démarrage	Montague et Alberton
23 avril	Cours de formation de la Croix-Rouge sur les premiers soins d'urgence	Alberton
29 et 30 avril	Séance d'information sur les normes d'emploi	Alberton et Montague
2 mai	Séance d'information sur la liaison avec l'ARC pour travailleurs indépendants	En ligne
7 au 21 mai	Série d'ateliers de base pour une entreprise prospère	Montague

Emma GambleMontague
emma.gamble@cbdc.ca
902-838-4030**Barb MacDonald**Alberton
barb.macdonald@cbdc.ca
902-853-3616**Josée Arsenault**Wellington
josee@rddeeipe.org
902-854-3439